

21 décembre 2023

Chers membres,

Cette année 2023 qui se termine est la deuxième où nous avons pu retrouver un rythme de croisière à peu près normal après les crises du Covid qui ont empêché toute vie normale.

Le conseil d'administration et les moniteurs du SIP vous présentent leurs meilleurs vœux pour que 2024 soit une année de réussite et de paix. Nous vous souhaitons de suivre nos formations, de progresser dans vos compétences de plongée, et de passer des brevets qui sont reconnus mondialement. Enfin il faut plonger, plonger et encore plonger, que ce soit chez nous en Belgique ou ailleurs.

Cette période est aussi le moment de vous demander de renouveler vos cotisations, et de renouveler votre visite médicale ([lien vers le formulaire](#)).

Une part considérable de nos cotisations est affectée à la location de la piscine, qui a encore augmenté ses prix. Cet entraînement hebdomadaire de 75 minutes est appréciable pour apprendre et conserver les bons réflexes de la plongée sportive. Venez nombreux ! Afin de bien en profiter il faut que tout le monde soit à la taverne avant 19h40, afin de descendre au vestiaire à 19h45 et être prêt au bord de l'eau, équipé à 20h00. Pouvons-nous rappeler que chacun doit avoir son petit matériel personnel en ordre (Palmes Masque Tuba Ceinture).

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 26 janvier. Réservez dès à présent la date ! Vous pouvez proposer votre candidature au Conseil d'Administration !

C'est une AG importante, car la loi nous oblige à réviser nos statuts, et pour cela un quorum de 2/3 est nécessaire. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle convocation devra être envoyée.

La convocation qui vous sera prochainement envoyée contiendra le texte des statuts modifiés sur lequel nous devons voter.

Sur base d'un budget qui vous sera présenté à cette A.G., nous avons fixé la cotisation 2024 à 225€ (et pour les 2^e membre et suivants d'une famille habitant sous le même toit : 195€)

Le n° de compte du SIP ASBL est : BE23 9790 7184 6891. Si vous le souhaitez vous pouvez utiliser le code QR dans votre application bancaire (mais pas avec Payconiq).



Reprise des activités piscine le 8 janvier !